

Guide du-e la nouvel-le adhérent-e

GERS
2023



Fiche de l'adhérent-e



Nom :

Prénom :

Adresse :

Date d'adhésion au PS :

Numéro d'adhérent-e :

Coordonnées de ma section :

Coordonnées de ma fédération : 1, rue du 8 Mai - 32 000 Auch

Tél. : 05 62 61 97 50 - ps32.fr

Coordonnées du PS : 10, rue de Solférino - 75 333 Paris cedex 07

Tél. : 01 45 56 77 00 - parti-socialiste.fr

Edito de la Première fédérale



Chère camarade, cher camarade,

Bienvenue !

Bienvenue au Parti de Jean JAURÈS, de Léon BLUM et de François MITTERRAND.

Le Parti de la laïcité, des premiers congés payés, et de l'Union Européenne.

Le Parti qui plaide l'égalité, qui travaille pour ceux qui bossent, et qui défend l'environnement, les plus faibles et la justice .

Puisque l'engagement dans un Parti est un acte citoyen, nécessaire pour la vitalité de notre démocratie, nous avons décidé d'élaborer un guide du-e la nouvel-le adhérent-e, qui t'accompagnera dans tes premiers pas au sein du Parti Socialiste.

Ce guide t'aidera à comprendre comment fonctionne le Parti Socialiste et plus particulièrement la Fédération du Gers.

Tu y trouveras également l'histoire et les principes qui animent notre formation politique.

Toutes ces valeurs et toutes ces idées unissent les dizaines de milliers de camarades, qui avancent ensemble, à travers toute la France, pour changer la vie des gens.

Le monde d'aujourd'hui doit répondre à de nombreux défis.

C'est à nous, camarades socialistes, femmes et hommes de gauche, de peser dans le débat public, pour construire une société à notre image : solidaire, travailleuse, respectueuse, libre, émancipé, juste et diversifiée !

À nous donc, d'ouvrir les portes de notre Parti Socialiste, de ses combats, de ses idées et de ses propositions.

C'est l'objet de ce guide, qui donne rendez-vous à toutes celles et tous ceux qui souhaitent nous rejoindre, pour construire le monde de demain !

Amitiés socialistes.

Charline DUMONT
1ère secrétaire fédérale du Gers

Sommaire

	Fiche de l'adhérent-e	2
	L'édito de la Première fédérale	3
	Sommaire	4
01	La déclaration de principes	5
02	Le PS, comment ça marche ?	12
	Les structures locales	13
	Les instances fédérales	15
	Les secrétaires de section du Gers	16
	Les instances nationales	17
	Les organismes associés et les partenaires	22
03	Histoire du PS	23
	Repères historiques	24
	Les Premiers secrétaires	30
	Les premiers fédéraux du Gers	31
	Pourquoi le poing et la rose ?	32
04	Parlez-vous le « socialiste » ?	34
	En savoir plus	38
	Contacts personnels	39



01

Déclaration de principes

*« Être socialiste, c'est ne pas se satisfaire
du monde tel qu'il est, c'est vouloir changer
la société. »*

Déclaration de principes du Parti socialiste



Déclaration de principes

adoptée par la Convention nationale du 14
juin 2008

Le Parti socialiste plonge ses racines dans la tradition de l'humanisme et dans la philosophie des Lumières. Il fait siennes les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, proclamées par la Révolution française. Il est né de la rencontre entre une pensée critique, riche et diverse, et l'action du mouvement ouvrier qui, pendant deux siècles, ont porté une contestation de l'organisation sociale façonnée par le capitalisme et ont défendu le projet d'une société solidaire dont tous les membres jouissent des mêmes libertés et des mêmes droits. Il revendique le souvenir de 1848, avec l'abolition de l'esclavage, de la Commune, l'héritage de la République, de son œuvre démocratique, et de son combat pour la laïcité, les grandes conquêtes sociales du Front populaire, de la Libération, de mai 68, de mai 81 et des gouvernements de gauche qui se sont succédé depuis. Il participe des grandes batailles politiques et intellectuelles pour la liberté et la justice, de l'Affaire Dreyfus à l'abolition de la peine de mort. Il fait sienne la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948.

Ces ambitions sont plus que jamais d'actualité. Pour les socialistes, l'être humain est un être doué de raison, libre, un être social qui grandit de sa relation aux autres, ouvert à toutes les potentialités. C'est pour cela que les conditions dans lesquelles il vit sont essentielles. Bâtir un monde nouveau et meilleur, respectant la dignité de la personne humaine et assurant la sauvegarde de la planète est la tâche première des socialistes, celle qui motive un engagement renouvelé pour le progrès au fil des générations, par-delà les moyens mis en œuvre qui, eux, se formulent différemment dans le temps selon les enjeux et les problèmes. Le socialisme démocratique veut être une explication du monde, une pédagogie de l'action, une promesse d'avenir pour l'humanité. Sa nature est « *d'aller à l'idéal et de comprendre le réel* », d'inventer le futur et de travailler dans le présent, d'assumer les tensions et les contradictions qui en résultent et font la vie humaine.

NOS FINALITÉS FONDAMENTALES

Art. 1

Être socialiste, c'est ne pas se satisfaire du monde tel qu'il est, c'est vouloir changer la société. L'idée socialiste relève, à la fois, d'une révolte contre les injustices et du combat pour une vie meilleure. Le but de l'action socialiste est l'émancipation complète de la personne humaine.

Art. 2

L'égalité est au cœur de notre idéal. Cette volonté n'a de sens que par et pour les libertés. Égalité et liberté sont indissociables. Aux injustices et aux violences du monde, l'idée socialiste oppose un engagement pour une humanité libre, juste, solidaire, fraternelle.

Elle porte un message universel, dès lors qu'il s'agit de défendre les droits fondamentaux de chacune et de chacun et de toutes et tous. Pour les socialistes, ces objectifs ne peuvent être atteints à partir du fonctionnement spontané de l'économie et de la société.

La redistribution permanente des ressources et des richesses est nécessaire pour donner une réalité à l'égalité des droits, offrir à chacun les chances de conduire sa vie, réduire les écarts de condition et combattre la pauvreté.

Art. 3

Le développement durable doit permettre de répondre aux besoins du présent, sans compromettre l'avenir des générations nouvelles. Les finalités du socialisme démocratique portent pleinement la volonté de préserver notre planète aujourd'hui menacée particulièrement par les risques de changement climatique et la perte de la biodiversité, de protéger et de renouveler les ressources naturelles, de promouvoir la

qualité de l'environnement. Cette nécessité demande des réponses qui ne privilégient pas la rentabilité immédiate, mais concilient l'intérêt général et les intérêts particuliers. Conscients de l'étroite interaction des activités humaines et des écosystèmes, les socialistes inscrivent la prise en compte de la planète au même rang de leurs finalités fondamentales que la promotion du progrès et la satisfaction équitable des besoins.

Art. 4

Le progrès, synonyme d'amélioration des conditions de la vie humaine, est une valeur fondamentale pour les socialistes. Ils pensent que l'exercice de la raison doit être accessible à toutes et à tous, acceptable par toutes et tous, applicable à tout. Ils promeuvent la connaissance, la recherche, la culture.

Ils veulent mettre les avancées scientifiques et technologiques au service des hommes et de la planète. Celles-ci posent des questions essentielles pour l'avenir de l'humanité.

Les socialistes défendent le principe de précaution qui permet d'effectuer des choix collectifs par l'arbitrage démocratique et subordonne l'acceptabilité des risques, inséparables du développement de la science, à l'utilité des innovations et à la légitimité de leurs utilisations.

Le progrès économique et social ne peut plus être apprécié à l'aune de la seule croissance de la production marchande, mais doit l'être à l'aide d'indicateurs reflétant la qualité effective des conditions d'existence et de travail des individus.

Art. 5

La démocratie représente, à la fois, une fin et un moyen. Elle incarne une valeur et un combat universels. Elle conditionne la nature même de l'action socialiste. Elle ne se résume pas à une méthode. Être socialiste, c'est penser que les femmes et les hommes décidé-e-s à agir ensemble peuvent influencer sur l'évolution de leur vie, de leur société et du monde. Notre socialisme

est une conception et une pratique de la citoyenneté dans tous les domaines et sous toutes ses formes. Démocratie politique et démocratie sociale, démocratie représentative et démocratie participative forment un tout pour permettre la délibération et la décision collectives.

NOS OBJECTIFS POUR LE XXI^e SIÈCLE

Art. 6

Les socialistes portent une critique historique du capitalisme créateur d'inégalités, facteur de crises, et de dégradations des équilibres écologiques, qui demeure d'actualité à l'âge d'une mondialisation dominée par le capitalisme financier.

Les socialistes sont partisans d'une économie sociale et écologique de marché, une économie de marché régulée par la puissance publique, ainsi que par les partenaires sociaux qui a pour finalité la satisfaction des besoins sociaux essentiels. Le système voulu par les socialistes est une économie mixte, combinant un secteur privé dynamique, un secteur public efficace, des services publics de qualité accessibles à tous, un tiers secteur d'économie sociale et solidaire.

Les socialistes affirment que certains biens et services ne doivent pas relever du fonctionnement du marché quand ils concernent les droits essentiels. Ils font de la création et de la redistribution des richesses un enjeu majeur de l'action politique.

Art. 7

Les socialistes défendent un nouveau modèle de développement, à l'échelle de la planète, qui conjugue la croissance, l'innovation, l'impératif écologique, la création d'emplois, la protection sociale. Les socialistes se préoccupent non seulement de la quantité des richesses produites et de

leur distribution, mais aussi de la manière de les produire et du contenu de la production.

Les socialistes agissent pour que la croissance économique et la production de richesses s'effectuent en réduisant les prélèvements sur les ressources non renouvelables et en renforçant la cohésion sociale.

Art. 8

Le travail humain est un enjeu et un droit fondamental, c'est un moyen individuel et collectif d'insertion, de reconnaissance, d'émancipation. Les socialistes refusent et combattent une société duale où certains tirent leurs revenus de l'emploi et d'autres sont enfermés dans l'assistance ou l'exclusion. Ils défendent le principe d'une société qui donne à toutes et à tous les moyens de vivre dans la dignité et lutte contre les handicaps de la vie.

La qualité de l'emploi est un objectif fondamental qui suppose une rémunération juste, des droits garantis et respectés, un accès à la formation tout au long de la vie favorisant la promotion professionnelle et sociale, un droit à la santé au travail. Le travail doit aller de pair avec un mode de vie qui donne du temps libre, l'accès à la culture et au sport, offrant à chacun la possibilité de construire sa vie et de participer à la vie publique, et fait toute sa place au secteur non marchand.

Art. 9

Une tâche tout aussi importante est de réactualiser ce qui est l'apport propre du socialisme démocratique dans le siècle dernier, l'État social, qui permet aux réponses collectives de satisfaire les besoins individuels dans leur diversité. Celui-ci privilégie d'abord l'investissement productif au détriment de la rente et de la spéculation. Il doit être un État qui investit et émancipe en privilégiant l'éducation, la recherche, l'innovation, la culture. Il assure une protection contre les risques sociaux. Il repose sur une redistribution assumée et la

mise en œuvre d'une fiscalité progressive. Il doit garantir pour toutes et tous, la sécurité des personnes et des biens sans laquelle il n'y a pas de liberté réelle. La régulation est un des rôles majeurs de l'État pour concilier l'économie de marché, la démocratie et la cohésion sociale et territoriale.

Art. 10

Lutter pour la paix, la sécurité collective, le co-développement correspond à la vocation internationaliste des socialistes. C'est notre horizon pour le siècle qui commence.

Le combat pour une communauté internationale pacifique est indissociable de la défense des droits de l'Homme, et de la lutte pour la justice sociale. Il demande également de reconnaître les intérêts propres des États et des peuples, de travailler à dégager les intérêts communs pour construire un monde équilibré, juste et sûr. Il exige aussi un double effort pour conforter, réformer et démocratiser les institutions internationales. Il demande enfin une gestion solidaire des biens publics mondiaux au premier rang desquels le climat, l'eau, la bio-diversité. C'est pourquoi, nous avons besoin du renforcement des Nations unies, et du poids de l'Union européenne et de sa détermination.

Art. 11

La volonté des socialistes est de contribuer à faire de la France un pays ouvert, respecté dans le monde, œuvrant pour la paix, les droits de l'Homme et le développement durable. La France est, de par son histoire, à la fois singulière et universaliste, elle doit être fidèle à ce double héritage. Elle doit combattre les discriminations et protéger les droits fondamentaux des immigrés.

NOTRE PARTI SOCIALISTE

Art. 12

Le Parti socialiste est un parti républicain. Il s'organise au service de l'engagement citoyen. Il fait siennes les valeurs de la République, la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité. Il prône la séparation des pouvoirs, garantie d'un régime de responsabilité politique. Il défend le pluralisme et l'indépendance de l'information dans les médias. Pour lui, la Nation n'est pas une juxtaposition de communautés, mais un contrat entre citoyens libres. Elle respecte les droits de toutes celles et de tous ceux qui vivent sur son sol, et veille à ce que chacun accomplisse ses devoirs vis-à-vis d'elle. Le Parti socialiste se donne pour ambition de favoriser l'adhésion de toutes et de tous aux valeurs de la République.

Art. 13

Le Parti socialiste est un parti laïque. Il défend la séparation des Églises et de l'État et le caractère laïque de l'école publique. Il veille à la liberté de conscience. La laïcité est plus qu'un principe de tolérance, elle est un combat contre tous les fondamentalismes, tous les intégrismes, et tous les sectarismes. Elle entend promouvoir et organiser un espace commun, respectant les religions, dès lors qu'elles s'exercent dans le cadre de la loi et ne sont pas un obstacle pour les libertés individuelles et collectives. La laïcité est une condition de notre vivre ensemble dans la République.

Art. 14

Le Parti socialiste est un parti réformiste. Il entend exercer les responsabilités de gouvernement, à tous les niveaux, afin de changer la société. Il porte un projet de transformation sociale radicale. Il sait que celle-ci ne se décrète pas, qu'elle résulte d'une volonté collective forte assumée dans le temps, prenant en compte l'idéal, les réalités et l'histoire. Le Parti socialiste veut contribuer à changer la vie avec la société et par la société, par la loi et le contrat. Il ne considère jamais les rapports de force d'un moment comme figés ou indépassables. Il entend lutter contre tous les déterminismes

sociaux, sources d'injustices et d'inégalités.

Art. 15

Le Parti socialiste est féministe. Il agit en faveur de l'émancipation des femmes. Il œuvre pour l'égalité entre les femmes et les hommes, la parité et la mixité de la société. Il garantit aux femmes l'accès aux droits fondamentaux qui assurent la maîtrise de leur corps. Il défend l'égalité salariale et professionnelle entre les hommes et les femmes.

Art. 16

Le Parti socialiste est un parti humaniste. Il lutte contre toutes les formes de discriminations quelles que soient les origines et les causes. Il condamne la marchandisation du corps humain et du vivant. Il combat toutes les atteintes à l'intégrité et à la dignité humaines en raison de l'orientation sexuelle.

Art. 17

Le Parti socialiste est un parti décentralisateur. Il met le respect de la diversité des territoires au cœur de ses valeurs. Il veut allier la présence d'un État régulateur, garant de l'égalité républicaine et de l'équilibre – y compris financier – entre les territoires, à une démocratie locale vivante et innovante.

Art. 18

Le Parti socialiste est attaché aux grands principes de la justice. Il veille à la protection des libertés tant publiques qu'individuelles. La justice est une valeur et une institution. Elle est garante de la réalité des droits de chacun. Elle doit être accessible, indépendante et égale pour toutes et tous. Elle a pour mission de sanctionner mais aussi de contribuer à la prévention et d'aider à la réhabilitation et à la réinsertion dans la société.

Art. 19

Le Parti socialiste met la culture et

l'éducation au centre de ses valeurs. La culture permet à la fois, de rassembler et de libérer. Face au danger de l'uniformisation et la marchandisation, la culture, avec l'apport irremplaçable des artistes et des créateurs, contribue à construire un monde fondé sur la diversité, le dialogue, l'ouverture. Les technologies numériques peuvent y concourir à condition d'en préciser le cadre démocratique et les règles pluralistes. L'éducation et la formation sont une condition majeure de l'émancipation de chacun, et de la démocratisation de notre société. Elles décident de l'avenir de notre pays. Le Parti socialiste doit veiller à ce que tous aient le même accès à l'éducation et à la formation.

Art. 20

Le Parti socialiste est un parti européen. Il agit dans l'Union européenne qu'il a non seulement voulue de longue date, mais contribué à fonder. Il revendique le choix historique de cette construction et la place dans la perspective d'une Europe politique, démocratique, sociale et écologique. Pour les socialistes, celle-ci doit avoir pour mission, par ses politiques communes d'assurer la paix sur le continent et d'y contribuer dans le monde, de favoriser une croissance durable et le progrès social, de conforter le rôle des services publics, de promouvoir la créativité et la diversité culturelle, d'aider à relever les défis planétaires par l'exemple d'association qu'elle offre. Engagé au sein du Parti socialiste européen, le Parti socialiste entend tout mettre en œuvre pour le renforcer dans ses structures afin que soit porté un message socialiste en Europe.

Art. 21

Le Parti socialiste est un parti internationaliste. Il condamne toutes les oppressions et exploitations et les formes modernes d'esclavagisme. Il œuvre pour le respect du droit des enfants. Il reconnaît pleinement le droit d'asile. Il combat la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme.

Le Parti socialiste milite pour un ordre international juste et respecté, pour une coopération entre les peuples, pour une vraie politique de développement. Il défend le rôle de l'ONU et des institutions internationales. Il souhaite que l'Internationale socialiste devienne un véritable mouvement progressiste, à l'échelle du monde.

Art. 22

Le Parti socialiste est un parti populaire ancré dans le monde du travail. Il est le produit des combats politiques et des luttes sociales menés depuis le XIXe siècle pour plus de justice et d'égalité sociales. Ouvert sur la société, il entend exprimer l'intérêt général du peuple français.

Art. 23

Le Parti socialiste est un parti démocratique. Il respecte chacun-e de ses adhérent-e-s. Il organise un débat politique transparent et ouvert.

Il veille à la diversification des responsabilités partisanes et électives à tous les niveaux. Il fait de la parité entre les hommes et les femmes un principe. Il prend en compte dans un dialogue permanent les forces et les mouvements de la société civile, en particulier les syndicats, les associations, les organisations non gouvernementales, dans le respect de leur indépendance. Le Parti socialiste est un parti qui défend une éthique politique dans l'engagement militant.

Il repose sur une adhésion volontaire qui demande que les décisions, les textes et les règles, délibérés et adoptés en commun, soient respectés.

Art. 24

Le Parti socialiste veut rassembler toutes les cultures de la gauche. Il ne se résigne pas aux divisions héritées du passé. Organisant en son sein depuis toujours un libre débat, il appelle tous les hommes et toutes les femmes qui partagent ses valeurs à rejoindre ce combat.

« Le Parti socialiste est un parti républicain. Il fait siennes les valeurs de la République, la liberté, l'égalité, la laïcité. »



02

Le PS, comment ça marche ?

*« Le but de l'action socialiste
est l'émancipation complète de la personne humaine. »*

Déclaration de principes du Parti socialiste

Les structures locales

QU'EST-CE QU'UNE SECTION ?

La section est la structure de base du parti. Elle est constituée en général de cinq adhérent-e-s, dont le-la Secrétaire de section et le-la trésorier-e. Elle correspond traditionnellement à une aire géographique : canton, commune, quartier ou arrondissement d'une ville importante.

Une section peut aussi correspondre à un lieu de travail (administration, entreprise publique ou privée).

Les sections sont le lieu de débat et de rassemblement de toutes-tous les militant-e-s. Elles expriment l'opinion des militant-e-s et mettent en œuvre au niveau local la politique du parti, en concertation avec les fédérations.

Le-la Secrétaire de section est élu-e à bulletins secrets et au scrutin uninominal majoritaire à deux tours par la première Assemblée générale des adhérent-e-s de la section suivant le Congrès national. Il-elle est l'animateur-trice de la section dont il-elle est le-la porte-parole.

La Commission administrative (ou Bureau de section)

Lors du Congrès, la section élit une commission administrative à la proportionnelle des motions nationales (voir lexique), à hauteur de leur représentation dans la section. Elle désigne le-la trésorier-e et les membres du bureau.

QU'EST-CE QU'UNE FÉDÉRATION ?

Organisation et fonctions

La fédération rassemble les sections au niveau départemental. Elle met en œuvre la politique du parti pour chaque département. Les instances de la fédération sont renouvelées à chaque Congrès. Le Conseil fédéral (CF) est l'instance de décision de la fédération. Il délègue certaines de ses prérogatives au Bureau exécutif fédéral (BEF).

Le-la Premier-e secrétaire fédéral-e

Il-elle est élu-e au scrutin majoritaire à deux tours par les militant-e-s lors d'une deuxième session après la tenue du Congrès national. Tout candidat au poste de Premier secrétaire fédéral doit présenter un plan d'action fédéral.

Il-elle est l'animateur-trice politique de la fédération et son-sa porte-parole. Il-elle assure la liaison avec le Secrétariat national aux fédérations.

Il-elle préside les réunions du Secrétariat fédéral, du BEF ou du CF, devant lequel il-elle rend compte de ses activités.

Le-la Premier-e secrétaire fédéral-e assiste de droit, avec voix consultative, aux réunions du Conseil national.

Le Conseil fédéral (CF)

Il est composé de membres élu-e-s par le Congrès fédéral à la proportionnelle des courants (leur nombre dépend de l'importance de la fédération). Le Conseil fédéral définit les orientations politiques de la fédération. Les Secrétaires de section sont invité-e-s au Conseil fédéral.

Le Bureau exécutif fédéral (BEF)

Il est constitué de membres élu-e-s par le CF, selon l'application de la proportionnelle des motions. Le Bureau exécutif fédéral est chargé de mettre en application les décisions politiques du CF.

Le Secrétariat fédéral

Il est constitué de membres choisi-e-s par le-la Premier-e secrétaire fédéral-e, parmi la majorité politique de la fédération. Les Secrétaires fédéraux-ales ont la charge de le-la seconder dans la gestion courante de la fédération et dans l'application des décisions du CF. Les Secrétaires fédéraux-les ont la charge d'un ou plusieurs secteurs d'activité. Ils-elles peuvent être assisté-e-s

d'un-e ou plusieurs délégué-e-s fédéraux-les. Le Secrétariat fédéral assure la gestion politique de la fédération, en liaison avec le Secrétariat national du parti, et agit par délégation de la CF ou du BEF.

QU'EST-CE QU'UNE UNION RÉGIONALE ?

L'Union régionale regroupe les fédérations d'une même région. Elle est dirigée par un comité régional du parti qui détermine la politique propre à la région et veille à son application en liaison avec les élus.

Le Comité régional est mis en place dans les deux mois qui suivent le Congrès national. Le Bureau procède à l'élection du-de la Secrétaire régional-e au scrutin majoritaire à deux tours. Celui-ci-celle-ci ne peut cumuler sa fonction avec celle de Premier-e secrétaire d'une fédération de sa région.

Les instances fédérales

Première secrétaire fédérale
CHARLINE DUMONT

SECRÉTAIRES FÉDÉRAUX pôles organiques

Trésorière, responsable ADFPS : NADINE AURENSAN

Trésorier, responsable ADFPS : PHILIPPE JUSTES

Responsable ADFPS : CHARLINE DUMONT

Animation politique, coordination et structuration du parti : PHILIPPE CAHUZAC
CHRISTIAN TOUHE RUMEAU

Communication, mobilisation, vie militante et évènementiel : JEROME GORISSE

Développement des sections et des adhérents : FRANK DE OLIVEIRA PINTO
MURIEL ABADIE

Formation : AURELIE VILLAIN
JEAN FRANCOIS SABATHIER

Relation avec nos élus et l'UDESER : CAROLE ROLANDO

Égalité femme/homme, lutte contre les discriminations, communication numérique et liens
avec les MJS : JUSTINE ESCALAS

ANTHONY MOUCHET
CEDRIC BERDOULET

Campagnes militantes : PIERRE GUICHERD

Élections : MARIE CLAUDE MAURAS
VERONIQUE BONNE

Relation avec le mouvement social et les partenaires sociaux : CATHY DASTE LEPLUS
LAURENT ANGUILLARD

SECRÉTAIRES FÉDÉRAUX pôles thématiques

Éducation et enseignement supérieur : FABRICE HATTRY

Culture et sport : PHILIPPE BARON

Pôle social et solidarité : CHANTAL DEJEAN DUPEBE

Pôle social et solidarité : SABINE HULSHOF

Territoires service public logement et mobilité : FREDERIC PAQUIN

Territoires service public logement et mobilité : REGINE RAYNARD

Écologie agriculture et énergie : CHRISTIAN LAFORET

Prospectives et pôle projet : NICOLAS LARMAGNAC

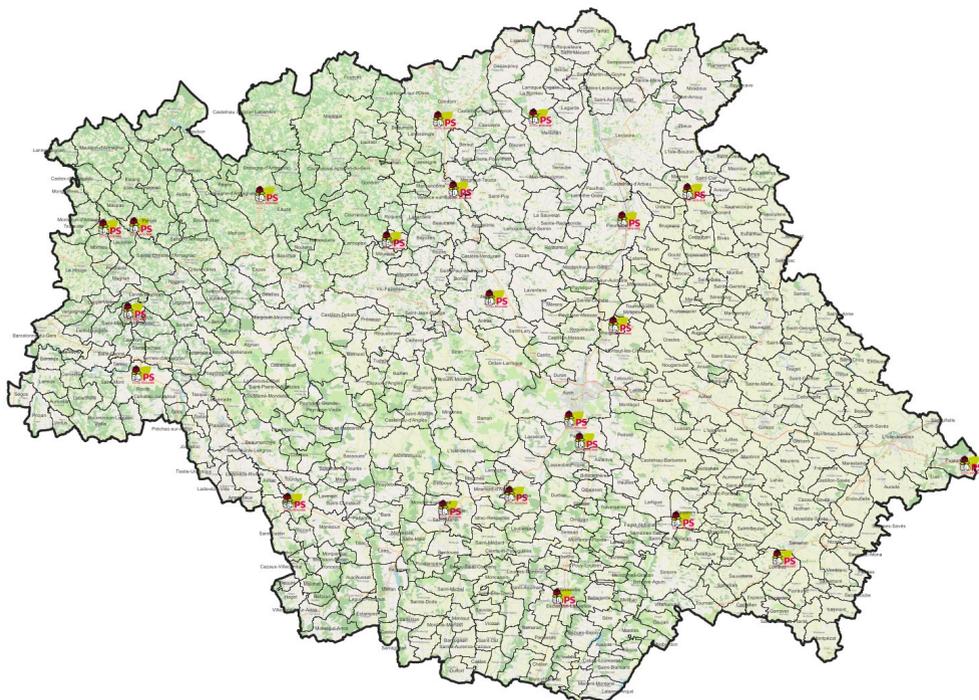
Transformation du parti et riposte : GREGORY MARTIN

COMMISSION DE CONTRÔLE

Commission de contrôle : JEROME SAMALENS
PIERRE LASCOMBES
THIERRY LACAZETTE
YVETTE RIBES
JEAN-MICHEL MARSOL



Secrétaires de section du Gers



AUCH NORD : JEROME LASSERRE
AUCH PAVIE : VIRGINIE DASQUE
AUCH VILLE : JACQUES PRENASSI
CAZABON : MARIE CLAUDE MAURAS
CLERMONT-POUYGUILLES : SYLVIE LAHILLE
CONDOM : ROBERT POURROUQUET
EAUZE : CAROLE ROLANDO
FLEURANCE : REGINE RAYNARD
GONDRIN : CHRISTIAN DIVO
JEGUN : BERNARD KSAZ
L'ISLE-JOURDAIN : PATRICIA LACROIX
LECTOURE MIRADOUX : DOMINIQUE GONELLA

LOMBEZ/SAMATAN : PIERRE GUICHERD
MARCIAC : DOMINIQUE DUMONT
MASSEUBE : ROGER BREIL
MIRANDE : CHRISTOPHE PUGNETTI
MONGUILHEM : CHANTAL DUCOURNAU
NOGARO : JEAN PIERRE BENQUET
RISCLE : WILLIAM MEROTTO
SAINT-CLAR : PATRICE ETIENNE
SARAMON : FRANCIS DUMONT
VALENCE-SUR-BAISE : PHILIPPE MARTIN
VIC-FEZENSAC : PHILIPPE CAHUZAC



Les instances nationales

La direction nationale du Parti socialiste est désignée par le Congrès national ordinaire qui se tient tous les trois ans. Elle est composée du Conseil national, du Bureau national, du Secrétariat national, choisis parmi les membres du bureau.

LE CONSEIL NATIONAL, À QUOI ÇA SERT ?

Les membres du Conseil national sont désigné-e-s par les délégué-e-s au Congrès national réuni-e-s en assemblées de motion (voir lexique).

Ils-elles sont désigné-e-s proportionnellement aux résultats obtenus par les différentes motions. Véritable parlement du parti, le Conseil national est composé de 204 membres élu-e-s par le Congrès national et de 102 Premier-e-s secrétaires fédéraux-les. Le Conseil national exécute et fait exécuter la motion d'orientation adoptée par le Congrès national. Il se réunit au moins quatre fois par an.

LE BUREAU NATIONAL, À QUOI ÇA SERT ?

Le Bureau national assure l'administration et la direction du parti dans le cadre des attributions que lui délègue le Conseil national. 54 de ses membres sont désigné-e-s selon les mêmes procédures que les membres du Conseil national et 18 autres siègent au titre du collège des Premier-e-s secrétaires fédéraux-ales sous la direction du-de la Premier-e secrétaire. Il se réunit toutes les semaines, le mardi soir.

LE SECRÉTARIAT NATIONAL, À QUOI ÇA SERT ?

Les membres du Secrétariat national sont élu-e-s par le Conseil national sur proposition du-de la Premier-e secrétaire. Ils ont la charge de la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil national et le Bureau national.

Le Secrétariat national, dont les réunions ont lieu une fois par semaine, le mercredi matin, assure la gestion du parti. Chaque Secrétaire national a en charge un secteur d'activité et rend compte devant le Conseil national de l'activité de son secteur.

À l'occasion du Congrès national, la direction nationale du parti rend compte de son activité dans un rapport statutaire soumis aux militant-e-s.

Les instances nationales

Premier secrétaire
OLIVIER FAURE

Première secrétaire nationale déléguée : JOHANNA ROLLAND

Premier secrétaire national délégué : NICOLAS MAYER-ROSSIGNOL

Trésorière : FATIMA YADANI

Trésorière adjointe : DOMINIQUE DEMANGEL

Porte-parole : LOUNES ADJROUD

RÉMI CARDON

LUC CARVOUNAS

DIEYNABA DIOP

JÉRÔME GUEDJ

FATIHA KELOUA HACHI

CÉLINE HERVIEU

ANNA PIC

CHLOÉ RIDEL

STÉPHANE TROUSSEL

Conseiller du premier secrétaire : LAURENT BAUMEL

THIBAUT DELAHAYE

BAPTISTE MAURIN

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétariat général : PIERRE JOUVET

Études d'opinion et stratégie électorale : SARAH PROUST

Fédérations : ANNA PIC

Développement et animation du Parti :

Accueil des nouveaux adhérents : LOTFI MOUSSA

Relations extérieurs : CÉDRIC VAN STYVENDAEL

LAURENT BARON

Lutte contre l'extrême droite : SARAH KERRICH

Veille contre l'extrême droite : NINUWÉ DESCAMPS

Campagnes, communication & nouveau média : ALEXANDRE OUIZILLE

Riposte & argumentaires : MARTIN PAUGAM

Mobilisation numérique : ANGÉLIQUE SUSINI

CONVENTIONS

Conventions : MATHIEU KLEIN

Mission "Parti de demain" : SÉBASTIEN VINCINI

"Le média des idées" : LUC BROUSSY & SARAH PROUST

Animation du groupe d'experts : CHLOÉ RIDEL & JÉRÔME SADDIER

COORDINATION ET MOYENS DU PARTI

Coordination, moyens du Parti, vie des instances : CORINNE NARASSIGUIN

Coordination : CHRISTOPHE CLERGEAU & CARLOS DA SILVA

Statuts : JONATHAN KIENZLEN

Formation militante : MATHIEU MONOT

Formation interne à l'égalité Femmes Hommes : YASMINE EL JAÏ

Programmation grands événements : NINA KARAMLEDER

Veille, prospective : MAXIME DES GAYETS

Thématiques

DROITS DES FEMMES

Droits des femmes : MARIE LE VERN

Lutte contre les violences faites aux femmes et politiques d'égalité : LAURE BOTELLA

Campagnes féministes : ALEXANDRA JARDIN

Changement féministe : AUDREY GATIAN

Relations avec le mouvement féministe : YSELINE FOURTIC DUTARDE

Animatrice : LAURE BOTELLA

TRAVAIL, EMPLOI, ENTREPRENDRE

Emploi, travail, entreprise nouvelle : ARTHUR DELAPORTE

ESS et entrepreneuriat social : MARIE COLSON

Emplois de demain, nouvelles formes de salariat : THIÉBAUT WEBER

Innovation : VIOLAINE GILLET

Formation professionnelle tout au long de la vie et insertion par le travail : GAELIGUE JOS

Égalité professionnelle, métiers du lien : MAHAUT CHAUDOUET

Animateur : ARTHUR DELAPORTE

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIE

ÉCONOMIE, BUDGET, FISCALITÉ :

Économie, fiscalité : ÉMILIE CARIOU

Budget, planification écologique et nouveaux indicateurs de richesse : BRICE GAILLARD

INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT

Commerces, artisanat, petites entreprises : STÉPHANE RAVACLEY

TPE : DORINE BREGMAN

Industrie : BENOÎT ARRIVÉ

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Transition énergétique : PHILIPPE BRUN

ALAIN DELMESTRE

NUMÉRIQUE

Transition numérique : FRANCK GAGNAIRE

Société numérique : ISABELLE ROCCA

Fractures numériques : MATHIEU HAZOUARD

Animatrice : ÉMILIE CARIOU

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET BIFURCATION ÉCOLOGIQUE

AMÉNAGEMENT DURABLE

Mobilités et transports : OLIVIER JACQUIN

Mobilités : JEAN-BAPTISTE BAUD

Ville durable : MICHEL BISSON

Logement et qualité de l'habitat : IÑAKI ECHANIZ

Égalité réelle : BÉATRICE BELLAY

Aménagement du territoire et innovation : SIMON UZENAT

TERRITOIRES

Nouvelles ruralités et périurbain : STÉPHANE DELAUTRETTE

Outre-Mer : OLIVIER NICOLAS

Montagnes : FRÉDÉRIQUE ESPAGNAC

Politique de la ville : FATIHA KELOUA-HACHI

Renouvellement urbain : ANTOINE CORTES

AGRICULTURE & ENVIRONNEMENT

Transitions alimentaires et agricoles : KARINE GLOANEC MAURIN

Mer et économie bleue : LOÏC LINARES

Environnement, biens communs : NATHALIE SARRABEZOLLES

Biens communs : BERTRAND CAVALERIE

Animatrices : FATIHA KELOUA-HACHI & KARINE GLOANEC MAURIN

ÉDUCATION, CULTURE, SPORTS, VIE ASSOCIATIVE

Petite enfance et famille : CÉLINE HERVIEU

Accompagnement à la parentalité : LÉA PAWELSKI

École-collège-lycée : YANNICK TRIGANCE

Réussite éducative : STÉPHANIE ANFRAY

Education populaire : ALIZÉE OSTROWSKI

Enseignement supérieur recherche : GULSEN YILDIRIM
ALEXANE RIOU

Culture : CHARLINE CLAVEAU

Relations avec les partenaires de la culture : CLÉMENT SAPIN

Sports et grands événements sportifs : MAXIME SAUVAGE

Vie associative : THOMAS ROLLER

Animatrice : GULSEN YILDIRIM

INSTITUTIONS, DÉMOCRATIE, DÉCENTRALISATION

Institutions : ERIC KERROUCHE

Institutions : CÉLINE HENQUINET

Décentralisation : HÉLENE DE COMARMOND

Mobilisation citoyenne et démocratie directe : YAN CHANTREL

Laïcité et pacte républicain : JÉRÔME GUEDJ

Services publics : CHANTAL JOURDAN

Lutte contre les discriminations : CHAYNESSE KHIROUNI

Politiques locales de lutte contre les discriminations : GENEVIÈVE LETOURNEUX

Droits LGBTQ+ : ADRIEN GÉRARD

Animateur : ERIC KERROUCHE

PROTECTION DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

Sécurité : ROGER VICOT

Défense de la Nation : HÉLÈNE CONWAY-MOURET
MARIE RECALDE

Protections des Libertés publiques : FLORAN VADILLO

Animateur : FLORAN VADILLO

SANTÉ ET LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Santé, politiques de prévention, santé environnementale, santé au travail : SOPHIE BORDERIE

Lutte contre la désertification médicale : GUILLAUME GAROT

Santé mentale : ANNE SOPHIE DE SURGY

Pandémies et crises sanitaires : MORGANE ROLLAND

Hôpital : ANTOINE PELISSOLO

Animateur : GUILLAUME GAROT

SOLIDARITÉS

Protection de l'enfance : ISABELLE SANTIAGO

Handicap et inclusion : SAMIRA LAAL

Longévité, autonomie, dépendance : MÉLINA ELSHOUD

Solidarités de proximité : MÉLANIE THOMIN

Monoparentalité et nouvelles problématiques familiales : CHARLOTTE PICARD

Éradication de la pauvreté : NESRINE REZZAG BARA

Animatrice : ISABELLE SANTIAGO

L'EUROPE, LE MONDE

EUROPE

Europe : CHRISTOPHE CLERGEAU

Europe : FRANÇOIS COMET

INTERNATIONAL

Relations internationales : DYLAN BOUTIFLAT

Francophonie et relations culturelles internationales : LUCIEN STANZIONE

Nouveau modèle de développement et droits humains : CÉCILIA GONDARD

Coopération décentralisée : ANDRÉ VIOLA

Migrations : SYLVIE GUILLAUME

Animateur : DYLAN BOUTIFLAT

Les organismes associés et les partenaires

LES JEUNES
SOCIALISTES

LES
Jeunes
socialistes

Anciennement le Mouvement des Jeunes Socialistes. Depuis le Congrès d'Avignon en 1993, le MJS est une organisation autonome du Parti socialiste.

Les Jeunes socialistes forment une organisation de jeunesse de gauche, qui réunit les jeunes de **15 à 30 ans** adhérents du Parti socialiste, tout en étant ouverte, accueillante et à l'écoute pour tous les jeunes de gauche. Elle décide elle-même de sa ligne politique, et de son organisation interne, déclinée dans tous les territoires.

Les Jeunes socialistes, c'est un lieu où se former aux enjeux de la société, à défendre ses convictions et à développer un esprit critique. C'est un lieu de militantisme, pour participer à faire émerger un monde où l'on vit mieux, au cœur de la jeunesse française, européenne et mondiale. C'est enfin la convivialité, et le plaisir de se retrouver pour se battre ensemble pour notre horizon commun : la République sociale et écologique !"

Les jeunes socialistes

Présidente : Emma Rafowicz

Site internet : www.lesjeunes-soc.fr



[Les Jeunes Socialistes](http://www.lesjeunes-soc.fr)

Dans le Gers :

Animateur fédéral : **CORTO CENTENE-BOLOGNONI**

1 rue du 8 Mai - 32 000 Auch



[Jeunes Socialistes Gers](http://www.lesjeunes-soc.fr)



03

**Histoire
du PS**

*« La révolte contre l'injustice est aussi vieille
que la conscience. »*

Léon Blum

Repères historiques

DE L'IDÉAL AU RÉEL

C'est dans la première partie du XIXe siècle qu'apparaissent les premiers courants socialistes en France. Les premiers théoriciens socialistes (Saint-Simon, Fourier, Cabet, Leroux) manifestent une grande imagination, d'où leur appellation posthume de « socialistes utopiques ». Beaucoup de leurs intuitions suscitent encore l'intérêt, mais leur influence dans les milieux populaires demeure marginale.

Au-delà de l'utopie, la réalité s'exprime dans toute sa dureté. Les nouvelles conditions de travail, engendrées par la révolution industrielle, entraînent des explosions de misère durement réprimées : révolte des canuts lyonnais en 1831, journées de juin 1848, Commune de Paris en 1871..., autant d'événements qui mettent au premier plan la « question sociale ».

La révolution de 1848 fait apparaître des divergences entre les démocrates socialistes favorables à la réforme (Ledru-Rollin, Louis Blanc) et les partisans de la violence (Blanqui, Barbès) qui considèrent celle-ci comme le seul moyen susceptible de permettre un changement profond du système économique et social.

Le combat pour la République, contre la monarchie censitaire et contre le Second Empire, se conjugue alors avec la lutte contre les nouvelles conditions de travail et de vie engendrées par la révolution industrielle. La gauche républicaine s'organise et cherche à effectuer une synthèse entre la tradition montagnarde de la révolution de 1789-1793 et les questions sociales que le mouvement ouvrier naissant fait surgir.

LA STRUCTURATION DU MOUVEMENT OUVRIER : DU SYNDICAL AU POLITIQUE

L'influence des idées anarchisantes et fédéralistes de Proudhon se fait sentir dans la création des premières structures d'organisation. La reconnaissance du droit de grève en 1864 favorise le développement d'un mouvement ouvrier. Mais la violente répression de la Commune décime la Section française de la Première Internationale, créée en 1864 et qui regroupait une élite de militants ouvriers.

La IIe Internationale est constituée en 1889 à Paris. L'influence de Karl Marx, notamment par l'intermédiaire de son compagnon de lutte, Friedrich Engels, y est d'abord dominante. Cependant, les idées libertaires et anarcho-sindicalistes continuent à influencer une partie du mouvement ouvrier, qui manifeste sa méfiance à l'égard de la politique. Après la reconnaissance du droit syndical en 1884, la Confédération générale du travail (CGT) se constitue en 1895. En 1906, elle adopte la Charte d'Amiens qui consacre le principe de l'indépendance du syndicalisme par rapport au socialisme politique. De là découle l'absence de liens organiques entre partis et syndicats qui distingue fortement le socialisme français de la social-démocratie de l'Europe du Nord. Ceci n'empêche pas l'adhésion du mouvement ouvrier au fonds commun républicain (avec les grandes lois républicaines : enseignement et presse en 1881, liberté syndicale en 1884, liberté d'association en 1901, la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905, etc.). Le socialisme politique s'unifie en 1905 avec la fusion des courants socialistes (guesdistes, blanquistes, réformistes...) dans la nouvelle

Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO).

Peu à peu, Jean Jaurès s'impose comme la figure majeure du socialisme français, par son combat pour l'unité, par sa capacité de synthèse entre la République et le socialisme, entre le patriotisme et l'internationalisme, entre les idées marxistes (dont se réclame principalement Jules Guesde) et la tradition de la Révolution française. La SFIO, qui se veut parti ouvrier, a acquis une large base électorale et militante : les paysans, les ouvriers, les artisans côtoient les intellectuels et les fonctionnaires.

Le double choc : 1914 et 1917

Les principes de l'Internationalisme et du

pacifisme portés jusqu'alors par le mouvement ouvrier et la IIe Internationale sont remis en question par l'adhésion de la SFIO et de la CGT à la politique d'union sacrée. Cependant, la durée de la guerre, les sacrifices et les désillusions qu'elle entraîne, vont faire germer une opposition qui s'organise lors de la conférence de Zimmerwald en septembre 1915. En 1917, la révolution russe accentue une poussée à gauche dans le parti et la « Majorité de guerre » est renversée. La SFIO, profondément traumatisée et divisée, se trouve donc devant le choix de l'adhésion à la IIIe Internationale, dirigée par Lénine et les bolcheviques.

LA FRACTURE DE 1920

Le Congrès de Tours et « la vieille maison »

Le Congrès de Tours de décembre 1920 survient après l'échec électoral de 1919 (chambre « bleu horizon ») et l'échec syndical des grandes grèves de 1920. Par ailleurs, les bolcheviques croient à la possibilité d'une révolution mondiale et recherchent la constitution d'une avant-garde révolutionnaire dans chaque pays (cf. les 21 conditions d'adhésion à la IIIe Internationale, imposées par Lénine).

Les conditions d'une scission sont réunies : le Congrès voit l'opposition entre une réaffirmation de la tradition socialiste française (démocratie interne et respect du suffrage universel), telle que l'avait établie Jaurès et une volonté révolutionnaire (adhésion à la IIIe Internationale et acceptation du « modèle » bolchevique). Les trois-quarts des congressistes acceptent les 21 conditions. Ils quittent la SFIO pour créer le Parti communiste français (SFIC-PCF). Cette fracture entre communistes et socialistes se retrouve sur le terrain syndical avec la cassure entre la CGT (proche de la SFIO) et la CGT-U (dite « unitaire », liée au PCF). Pour tous ceux qui avaient décidé de garder la « Vieille Maison », la tâche était difficile ; 20 000 adhérents seulement



© Roger Viollet

Jean Jaurès

restés (parmi eux de nombreux élus et des cadres fédéraux). Sous la houlette de Léon Blum et de Paul Faure, la SFIO devient en quelques années la première force de la gauche. Son alliance avec les radicaux permet l'élection d'une majorité de gauche à l'assemblée : le cartel des gauches (1924-

Zyromski, et l'autre avec Marceau Pivert. L'offensive de la droite et la menace fasciste à partir du 6 février 1934 ouvrent la voie à un mouvement populaire d'ampleur, et, avec le changement d'orientation décidé par l'Internationale communiste, à l'unité d'action avec le PCF.

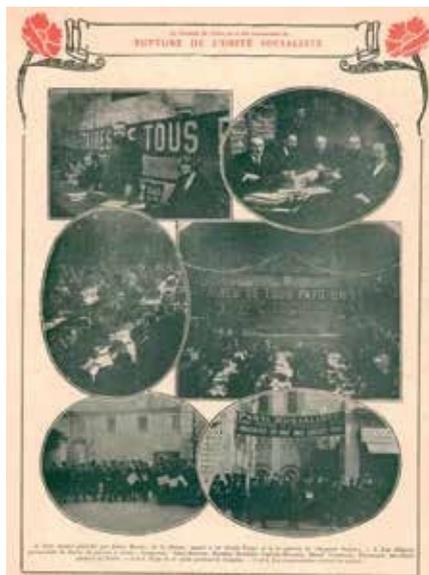
LA RÉSISTANCE AU FASCISME

Le Front populaire

Cette union se concrétise le 14 juillet 1935 au cours d'une cérémonie où des délégués de toute la France prêtent le serment du Rassemblement populaire. Pour la SFIO, comme pour le PCF, il ne s'agissait pas de construire le socialisme. Le Front populaire a été ce grand mouvement défensif qui, dans une coalition originale, a regroupé socialistes, communistes, radicaux et syndicalistes de la CGT réunifiée depuis mars 1936, auxquels il faut ajouter de nombreuses associations de gauche, comme la Ligue des droits de l'homme.

Après les élections victorieuses de mai 1936, le gouvernement dirigé par Léon Blum, porté par une grande vague de grèves populaires, réalise un large ensemble de réformes sociales (augmentation des salaires, conventions collectives, congés payés, semaine de 40 heures, etc.). Certaines ont changé le visage de la France. Les difficultés économiques et les rigidités de l'appareil de production amènent le gouvernement à pratiquer une « pause » dans les réformes sociales. La question de l'intervention dans la guerre d'Espagne divise socialistes et communistes tandis que les premières réformes étant réalisées, les radicaux se raidissent.

Les derniers mois du gouvernement Blum voient une dégradation de la situation et une diminution de la confiance populaire. Mis en minorité devant le Sénat en juin 1937, le gouvernement démissionne.



Affiche du Congrès de Tours 1920

1926). La SFIO pratique alors pour la première fois le « soutien sans participation » au gouvernement. Jusqu'au Front populaire, la SFIO est un parti ni purement réformiste ni réellement révolutionnaire (cf. analyse de Léon Blum sur la distinction entre « conquête du pouvoir » révolutionnaire et « exercice du pouvoir » temporaire).

Les années trente

En 1933, s'ouvre une crise interne au sein de la SFIO qui débouche sur une scission en novembre. Les néo-socialistes (Déat, Marquet) quittent le parti, mais ils sont discrédités en raison de leur complaisance envers le modèle fasciste.

En contrecoup, on assiste à un gauchissement du parti et l'affirmation de deux tendances de gauche, l'une autour de Jean

Le Front populaire survit difficilement, Munich et l'échec de la grève de novembre 1938 signent son éclatement définitif. Au final, le bilan du Front populaire est très positif sur le plan social, mais il se termine mal politiquement.

La SFIO sort exsangue et divisée de ces deux années, perdant même sa position d'organisation dominante au sein du mou-



Léon Blum

vement ouvrier français au profit du Parti communiste. La défaite voit le désarroi de la SFIO et seule une minorité du groupe parlementaire, autour de Léon Blum, en juillet 1940, refuse les pleins pouvoirs à Pétain.

De la résistance à la Libération

Les socialistes se ressaisissent et s'organisent dès 1940 sous l'impulsion, notamment, de Daniel Mayer. Présent dans les réseaux de résistance et les maquis, luttant contre l'occupant et les collaborateurs, durement frappé par la répression jusqu'au jour de la Libération, le Parti socialiste clandestin joue un rôle essentiel dans la résistance. Léon Blum, avant d'être déporté, donne l'exemple

par son comportement courageux au cours du procès de Riom, obligeant Vichy à l'interrompre en mars 1941. Des membres de la SFIO siègent au Conseil national de la résistance (CNR).

Les socialistes participent au gouvernement avec de Gaulle jusqu'en janvier 1946 puis, selon la formule du tripartisme (SFIO, PCF, MRP), jusqu'en mai 1947.

Les réformes réalisées à la Libération et pendant le tripartisme ont été importantes et continuent de modeler le visage de la France moderne : vote des femmes, nationalisations, Sécurité sociale, comités d'entreprise...

GUERRE FROIDE ET GUERRES COLONIALES

Occupée d'abord à la reconstruction du pays et à la création d'une nouvelle démocratie parlementaire, la SFIO se trouve rapidement confrontée, à l'intérieur, au problème de la concurrence communiste et, à l'extérieur, à la constitution des deux grands blocs antagonistes. Aux élections de 1945, le PCF dépasse pour la première fois la SFIO (26 contre 24 %). Le Congrès de septembre 1946 se tient alors que le parti traverse une grave crise d'identité. Guy Mollet anime une tendance de gauche composite qui met en minorité la direction sortante (Daniel Mayer) soutenue par Léon Blum.

Ce dernier propose trop tardivement au parti de rechercher comment la transformation socialiste peut s'accomplir par la voie démocratique. Refusant de céder à « *la peur du qu'en dira-t-on communiste* » le vieux leader invite le parti à être d'abord lui-même. Guy Mollet, quant à lui, affirme sa fidélité à la doctrine marxiste, à la lutte des classes, à l'unité d'action avec le PCF et condamne les révisionnismes.

Pour Léon Blum et les socialistes assurant des responsabilités gouvernementales, le souci majeur reste l'instauration du nouveau régime parlementaire sur le plan intérieur et, à l'extérieur, la recherche d'une troisième



Guy Mollet

voie entre le protectorat américain et la dictature stalinienne. Ainsi se comprennent les efforts pour créer une Europe forte et indépendante.

En mai 1947, le PCF quitte le gouvernement, refusant à la fois la politique indochinoise et le partage de responsabilités gouvernementales de plus en plus lourdes du fait de la grave situation économique et sociale. Dès l'automne 1947, le PCF mène une virulente campagne anti-socialiste et s'affirme comme parti totalement stalinien.

La SFIO, engluée dans la 3e force (alliance avec les radicaux et le MRP en opposition à la fois aux gaullistes et aux communistes), connaît un effritement de ses positions électorales et un déclin militant.

En 1954, c'est Pierre Mendès France, alors membre du Parti radical socialiste, qui paraît incarner le renouveau de la gauche non communiste. Les difficultés et les drames de la décolonisation amènent les socialistes à prendre la direction d'un gouvernement de Front républicain en janvier 1956. Les réalisations sont notables, traité de Rome sur la CEE, 3e semaine de congés payés etc., mais toute l'action politique du gouvernement de Guy Mollet est hypothéquée par la guerre d'Algérie. Le durcissement de la guerre conduit Pierre Mendès France et Alain Savary à quitter le gouvernement. La SFIO en ressort profon-

dément divisée et coupée de la jeunesse. La IVe République ne survit pas au coup de force des militaires qui, en mai 1958, ramène de Gaulle au pouvoir.

LA RECOMPOSITION DE LA GAUCHE SOCIALISTE 1958-1965 : le nouveau paysage socialiste

L'attitude vis-à-vis du régime gaulliste opère un nouveau clivage. Une minorité de la SFIO, d'autres élus de la gauche républicaine comme François Mitterrand et Pierre Mendès France, se dressent contre le « coup d'État ». Les minoritaires de la SFIO quittent le parti et fondent le Parti socialiste autonome, dirigé par Edouard Depreux et Alain Savary. En 1960, le PSA fusionne avec de petits mouvements de chrétiens de gauche et de dissidents communistes, avec l'Union de la gauche socialiste (Gilles Martinet, Claude Bourdet), la Tribune du communisme (Jean Poperen) pour former le Parti socialiste unifié (PSU).

François Mitterrand crée la Convention des institutions républicaines (CIR) avec Charles Hernu et Louis Mermaz en 1964, alors que la même année, le mouvement syndical annonce son renouvellement : la CFTC se divise, aboutissant à la création de la CFDT



Pierre Mendès France

sous l'impulsion d'Eugène Descamps. Cette période voit naître un grand nombre de clubs politiques de gauche, Club Jean Moulin, Citoyens 60...

Grande fédération ou union de la gauche ?

À l'approche de l'élection présidentielle de 1965, la SFIO semble hésiter longtemps sur la stratégie à adopter. Gaston Defferre, soutenu par le centre et le centre gauche, songe un moment à être candidat : la candidature de Monsieur « X » échoue du double fait du MRP et de la SFIO (échec de la « grande fédération »).

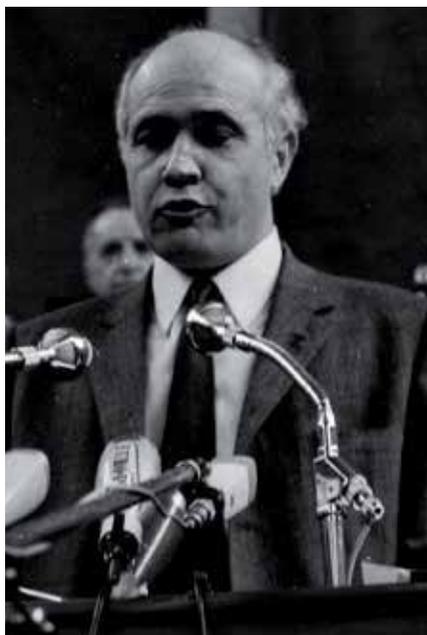
Dès 1965, François Mitterrand et la CIR proposent une candidature de gauche non communiste. Un rassemblement s'opère avec la Fédération de la gauche démocratique et socialiste (FGDS) qui aboutit à la candidature de François Mitterrand. Il sera soutenu par le PCF, puis, à un degré moindre, par le PSU.

François Mitterrand obtient 32 % des voix au premier tour, à la surprise générale, mettant ainsi de Gaulle en ballottage et 45 % des voix au second tour. La gauche relève la tête et reprend espoir.

En 1966, la FGDS publie son programme et passe avec le PCF un accord électoral de désistement au profit du candidat de gauche le mieux placé. Cet accord est efficace puisqu'il amène l'opposition à un siège de la majorité lors des élections législatives de 1967.

La crise de mai 1968 affaiblit la FGDS qui n'a pas pu prendre en charge les interrogations du moment. Après l'échec du référendum et le départ de de Gaulle en 1969, le nouveau Parti socialiste désigne Gaston Defferre comme candidat à la présidence de la République.

Alain Savary est nommé Premier secrétaire du Parti de 1969 à 1971. L'échec du tandem formé par Gaston Defferre et Pierre Mendès France (un peu plus de 5 % des voix, tandis que Michel Rocard, alors candidat du PSU obtient 3,6 % des voix) précipite la recomposition du parti. Le PS s'élargit à Issy-les-Moulineaux : formé de la SFIO (Guy Mollet, Pierre Mauroy, Gaston Defferre, Jean-Pierre Chevènement), de l'URCG (Alain Savary), de l'UCGS (Jean Poperen), il fait de l'unité de la gauche un axe politique.



© Coll. René Rouquet / L'Ours

Alain Savary,
Premier secrétaire de 1969 à 1971

Les Premiers secrétaires depuis 1969

17 juillet 1969	13 juin 1971	Alain Savary
13 juin 1971	24 janvier 1981	François Mitterrand
24 janvier 1981	20 mai 1988	Lionel Jospin
20 mai 1988	9 janvier 1992	Pierre Mauroy
9 janvier 1992	3 avril 1993	Laurent Fabius
3 avril 1993	16 juin 1994	Michel Rocard
16 juin 1994	14 octobre 1995	Henri Emmanuelli
14 octobre 1995	14 juin 1997	Lionel Jospin
14 juin 1997	16 novembre 2008	François Hollande
25 novembre 2008	13 septembre 2012	Martine Aubry
18 octobre 2012	15 avril 2014	Harlem Désir
15 avril 2014	30 septembre 2017	Jean-Christophe Cambadélis
30 septembre 2017	7 avril 2018	Rachid Témal
7 avril 2018		Olivier Faure

Les Premiers fédéraux du Gers depuis la Libération

Libération	1947	Henri Daudignon
1947	1951	Paul-Emile Descomps
1952	1959	Joseph Gesta
1959	1960	Abel Sempé
1960	1963	Yves Cousteau
1963	1966	Henri Tournan
1966	1977	Aimé Mauco
1977	1983	Claude Bétaille
1983	1985	Jacques Fortinon
1985	1987	Robert Fort
1987	1988	Jean Castagnet
1988	1991	Jean-Luc Lacambra
1991	1993	Jean Castagnet
1993	2003	Jean-Pierre Espiau
2003	2008	Gérard Malhomme
Novembre 2008	Février 2023	Michaël Aurora
Février 2023		Charline Dumont

Mettre des photos ?

Pourquoi le poing et la rose ?



*« Ce qui fait bouger ces foules porte un nom, Liberté.
Liberté : le droit de vivre. Liberté : le droit d'apprendre.
Liberté : l'égalité des chances. Liberté : la dignité
des travailleurs.*

*Mais la liberté n'existe pas à l'état naturel. Elle naît quand
on l'organise. La liberté est une conquête.
Monopoles, cartels, banques, ce sont les nou-
veaux seigneurs. Ils traitent l'Homme comme une
marchandise et font main basse sur les richesses
de la terre.*

*La terre, c'est la seule que nous ayons. La vie, c'est
la seule que nous vivions. Il n'est pas d'autre choix :
prendre conscience de l'oppression, de la misère, du
désespoir et prendre le moyen de les faire reculer. C'est la mission des
socialistes. Regardez ces cortèges dans la rue, ces gens qui se rassemblent, ces
poings qui se lèvent, ces mains qui s'unissent et, bientôt, la dernière image, dans
le poing une rose, le poing pour le combat, la rose pour le bonheur. »*

François Mitterrand

(Commentaire du film pour l'émission « À armes égales », face à Michel Debré.)
Bulletin socialiste mai-juin 1972



1905

L'insigne de la SFIO avec le soleil levant



1930

Le drapeau rouge des années 1930



1945

Les trois flèches apparues en 1934, symbole de la lutte antifasciste, sont devenues le symbole officiel en 1945



1969

Le poing et la rose, inventé par les militants du CÉRÉS de la Fédération de Paris fin 1969, a été adopté officiellement par le PS au lendemain du Congrès d'Épinay



2001

Petite variation dans les feuilles du poing et la rose



2010

Introduction de l'acronyme PS dans le logo, les feuilles passent au vert



2015

Ajout d'une feuille supplémentaire et des termes Social et Écologie

04

Parlez-vous le « socialiste » ?

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir. »

Jean Jaurès

Lexique du socialisme

Adhérent-e

Est adhérent-e du PS celui-elle qui verse une cotisation au PS.

Assemblée générale de section (AG)

Réunie tous les mois environ, elle est l'occasion pour l'ensemble des adhérent-e-s de débattre de la situation politique générale, de questions thématiques spécifiques, de l'activité de la section.

Au moment des Congrès, elle débat obligatoirement des différentes orientations nationales proposées pour le parti au vote des adhérent-e-s ainsi que des candidatures à la direction de la section.

Amendements

Propositions de modification sur les motions, soumises au vote des adhérent-e-s, proposées à une assemblée délibérante et pouvant intégrer la motion d'orientation.

Bureau national (BN)

C'est l'organe de direction nationale du parti. Il se réunit le mardi. Ses membres sont élu-e-s à la proportionnelle des motions du Congrès. Il est présidé par le-la Première- Première secrétaire.

Bureau fédéral (BF)

C'est l'organe de direction départemental. Élu à la proportionnelle des motions au niveau fédéral.

BNA

Bureau national des adhésions au niveau national. Instance qui vérifie la régularité des adhésions. Il existe également au niveau fédéral (BFA).

Boîtage

Action militante qui consiste à distribuer des tracts et journaux dans les boîtes aux lettres.

Commission administrative ou Bureau de section (CA)

C'est l'organe de direction de la section. Il anime la vie de la section entre deux Congrès, décide des activités quotidiennes et de l'organisation de réflexions thématiques de la section. Elle exerce en son sein les principales fonctions (trésorerie, etc.).

Conseil fédéral (CF)

C'est le Parlement de la fédération.



Commission nationale des conflits (CNC)

Instance qui représente le tribunal interne du PS. Elle règle les conflits entre les adhérent-e-s et veille au respect des statuts. Elle existe au niveau fédéral.

Conseil national (CN)

C'est le Parlement national du PS.

Collage

Action militante qui consiste à coller sur les panneaux légaux des affiches de campagnes du parti.

Congrès

C'est l'instance suprême du parti. C'est le lieu de réaffirmation de l'identité socialiste. Il se réfère à la Déclaration de principes et agit conformément aux statuts. Il fixe la ligne de politique générale nationale et internationale, conforme à l'intérêt général ; adopte des grandes orientations politiques et désigne les membres de la direction du parti. Les adhérent-e-s élisent les instances de direction du PS, au niveau local, fédéral et national. Les Congrès ont lieu tous les trois ans.

Contribution

Texte politique thématique ou général envoyé aux adhérent-e-s dans la phase préliminaire d'un Congrès pour le lancement de la discussion politique. Les contributions ne sont pas soumises au vote. Elles préparent les motions. Les contributions générales représentatives de sensibilités ont vocation à devenir des motions d'orientation. L'objectif est de fixer les principes généraux d'une ligne politique. Généralement, chaque courant au PS, publie sa contribution.

Au cours de la période officielle de la préparation du Congrès, tout-e adhérent-e ou groupe d'adhérent-e-s, chaque section ou fédération peut rédiger une contribution.

Convention nationale

Entre deux Congrès, les adhérent-e-s peuvent voter sur des textes thématiques pour fixer les orientations du parti sur les grands sujets (Europe, culture, institutions...) dans le cadre d'une convention nationale. Le projet socialiste peut être soumis au vote puis approuvé par une convention nationale.

Courants

Différentes sensibilités fixant les principes généraux d'une ligne politique : plus à gauche, plus sociale, plus libérale, tendance réformiste, plus contestataire, etc. défendues par un leader.

Délégué-e

Lors du vote sur les motions au Congrès, les adhérent-e-s réunis en AG de motion désignent des délégué-e-s pour les représenter au Congrès fédéral et au Congrès national pour lequel ils ont le droit de vote. Exemple : si une motion obtient 30 % des voix dans une fédération, celle-ci enverra 30 % de délégué-e-s qui ont soutenu cette motion. Par ailleurs, il existe aussi des délégué-e-s nationaux-les et fédéraux-les sur des thématiques précises.

Démocratie

Le PS est un parti démocratique. Au-delà des Congrès, les militant-e-s votent pour désigner les candidat-e-s ou listes qui les représenteront aux élections. Depuis 2004, les militant-e-s peuvent même trancher une question d'orientation politique par référendum.

L'hebdo des socialistes

C'est le journal hebdomadaire envoyé à tous les adhérent-e-s du PS. Il existe dans une version électronique ou papier.

Instances

Ce sont les organes de pouvoir du PS. Elles sont locales (CA), fédérales (CF, BF, SF) ou nationales (CN, BN, SN, BNA).

Motions

À partir de plusieurs contributions, les motions sont rédigées. Textes d'orientation de politique générale du parti déposés dans la phase finale du Congrès soumis au vote de tous les adhérent-e-s. La liste des textes de motions est arrêtée par le Conseil national de synthèse. Les militant-e-s sont appelé-e-s à voter pour la motion qui correspond le mieux à leur ligne politique. Chaque motion est défendue par un leader, appelé à prendre la tête du PS si sa motion recueille la majorité des suffrages. Les candidatures dans les instances se font toujours au nom d'une motion.

Récolement

Vérification et pointage de la conformité des votes, dénombrement et déclaration des votes ainsi obtenue.

Secrétariat national (SN)

C'est le gouvernement du PS animé par des secrétariats thématiques et organisationnels. Il existe au niveau fédéral (SF).

Sympathisant-e

Tout personne intéressée par nos valeurs et nos actions qui soutient le Parti socialiste, mais sans être « encartée ».

Synthèse

La synthèse est l'accord entre les contributions (avant le dépôt des motions dans la 1ère phase du Congrès) ou sur des motions (après le vote des adhérent-e-s dans la 2e phase). Elle peut être partielle ou totale.

Tractage

Acte militant de distribution de tracts, occasion d'être ensemble, avec d'autres camarades, militant-e-s de tous âges et de toutes origines, qui dans leur diversité, ont fait les mêmes choix.

En savoir plus

Retrouvez

Les status du parti socialiste :

[parti-socialiste.fr/textes de r f rences](http://parti-socialiste.fr/textes_de_references)

Le site du Parti socialiste : parti-socialiste.fr



Le site du parti socialiste gersois : ps32.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/PartiSocialiste.Gers/>

Brochure éditée par le Secrétariat
fédéral à la formation

1 rue du 8 Mai - 32 000 AUCH
Tél. : 05 62 61 97 50
Mail : fede32@parti-socialiste.fr
www.ps32.fr

